

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge

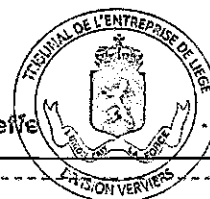


22125240

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

12 OCT. 2022

Le greffier Greffe



N° d'entreprise : **0436 331 041**

Nom

(en entier) : **LOCAWAY**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Tribomont 14 4650 HERVE**

Objet de l'acte : **Nominations/Démissions/Procuration.**

Décision de l'actionnaire unique du 16/8/2022.

"(...) 1. Démissions administrateurs.

L'actionnaire unique prend acte de la démission de (i) ARKEUS BEHEER S.COMM, dont le siège est sis Korenbloemstraat 30, 1640 Sint-Genesius-Rode, immatriculée dans la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0552.931.474 (RPM Bruxelles, division néerlandophone), représentée par son représentant permanent Monsieur Philippe Touquet et (ii) VÉDÉWÉ CONSULT S.COMM dont le siège est sis Hof ter Schrieklaan 88, 2600 Anvers, immatriculée dans la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0875.483.594 (RPM Anvers, division Anvers), représentée par son représentant permanent Monsieur Frédéric Van den Weghe, en tant qu'administrateurs de la Société, avec effet immédiat. (...).

2. Nominations administrateurs.

Vu la décision précédente, l'actionnaire unique décide de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat, pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui approuvera les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2027 :

-De Prycker Consult SRL, dont le siège est sis Rododendronlaan 4, 1653 Beersel, immatriculée dans la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0694.837.625 (RPM Bruxelles, division néerlandophone), représentée par son représentant permanent, Monsieur Stefan De Prycker, domicilié à 1653 Beersel, Rododendronlaan 4; et

-eFCee SRL, dont le siège est sis Lange Munte 72A, 9860 Oosterzele, immatriculée dans la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0807.357.130 (RPM Gand, division Gand), représentée par son représentant permanent, Monsieur Filip Cailliau, domicilié à 9860 Oosterzele, Lange Munte 72A.

Ils exerceront leur mandat à titre gratuit.

Par conséquent, le conseil d'administration est actuellement composé comme suit :

-Lambefran SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Frank Lambrecht ;

-De Prycker Consult SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Stefan De Prycker ; et

-eFCee SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Filip Cailliau. (...).

3. Nomination d'un commissaire et décharge du précédent commissaire.

L'assemblée décide de nommer en qualité de commissaire la SA Moore Audit (0453.925.059), Schallënstraat 3, 2000 Antwerpen (B00212) pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2025, statuant sur les comptes de l'exercice 2024. La SA Moore Audit désigne, en qualité de représentant permanent, Monsieur Peter Verschelden (A01845) et Pieterjan Boeykens (A02594).

Le montant des émoluments annuels du commissaire est fixé à 5.000,00 EUR hors TVA.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Suite à sa démission, l'assemblée décide de donner décharge au commissaire REWISE SRL - Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 4020 Liège, rue des Vennes, 151, numéro d'entreprise BCE 0428.161.463, ici représentée par ses représentants, Messieurs Henri VAESEN et Alexandre LECLER, réviseurs d'entreprises.

4. Procurations.

Compte tenu de ce qui précède, l'actionnaire unique décide de donner mandat soit à Monsieur Patrick Geeraert, Madame Charlotte Reabel, Madame Annick Garcet, Madame Chloë Everaert et Madame Guusje Huijbregts du cabinet d'avocats KPMG Law SRL, dont les bureaux sont établis Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, chacun d'eux pouvant agir seul, soit à Monsieur Patrick Bebronne du la SRL FIBEPA, dont les bureaux sont établis trou du Bois 1B, 4652 Xhendelesse pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux décisions adoptées par l'assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait des présentes décisions écrites de l'actionnaire unique aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire ou utile à cette fin."

Pour extrait conforme

Mandataire
FIBEPA SRL
représenté par patrick Benronne.